L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 OCTOBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI 30 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan aux Nos 45 et 47 de la rue Decatur (ancienne rue Vieille-Levée) —Bottes, souliers et broderies.

Par Eugène Tourné, sur la Levée, au pied de la rue Ursulines, — Vermicelli, macaroni, pâtes d'Italie, vin rouge, etc.

Par S. Guinault, rue des Ursulines, entre Royale et Chartres, — Meubles.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins, — Porcelaine, jouets, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., aux No 32 de la rue de Chartres — Linge fait de clientèle, lingerie de messieurs, chapeaux, casquettes, sacs et malles.

SPECTACLES.

Jeudi, 30 Octobre 1873.

ACADÉMIE. — Hasard, drame.

Autres Arguments contre la Dette de Ville.

Toutes les dettes de la ville ont augmenté depuis dix ans; toutes les taxes de la ville ont augmenté depuis dix ans et tous les revenus de la ville ont baissé depuis ce temps. Les revenus qui ont baissé des deux tiers peuvent-ils soutenir un total de dette qui a plus que doublé? Evidemment non. On a en vain plus que doublé la taxe, elle rend toujours moins. Pour l'année 1872, elle n'a pas rendu plus que lorsqu'elle était limitée, à moins de poursuites exercées contre les contribuables. Il y a des quatre ou cinq millions de taxe qui sont dus, et pour tirer quelque chose de cet immense arriéré, le Conseil de ville a fait une ordonnance terrible, laquelle ordonnance ne prouve qu'une chose, c'est que les contribuables ne peuvent plus payer. Si encore ces contribuables se livraient au luxe et employaient leurs revenus à acheter des inutilités au lieu de se libérer de leurs redevances municipales en les acquittant, on pourrait dire, tant pis pour eux! ils font ce qu'ils ne devraient pas faire et ils le payeront de leur ruine."— Mais l'état où se trouve le commerce prouve assez que les contribuables ne font pas de folies et qu'ils ont dit adieu au luxe pour longtemps.

L'ordonnance qu'on met en vigueur en ce moment peut donc être considérée comme une ordonnance d'expropriation générale, attendu que ceux même qui ont payé les taxes de cette année ne pourront certainement pas payer celles de l'année prochaine. Il arrivera que tout sera mis à l'encan et que toute valeur d'immeuble sera donnée pour rien. Mais si toutes ces valeurs sont données pour rien, que deviendra l'assessement? A quel chiffre tombera-t-il? Il est encore tenu aujourd'hui à 130 millions; mais quant aux anciens prix il faudra substituer les prix nouveaux d'encan, l'assessement ne sera pas de 40 millions. Or est-ce avec un capital de 40 millions qu'on pourra faire face au service de la dette, à celui des dépenses courantes, et à l'exercice de deux budgets que la ville ne contrôle pas: le budget des écoles publiques et le budget de la police?

La direction des écoles publiques compte tirer de la ville pour le soutien de ce département une somme de $381,100 en 1874. Encore n'est pas compris dans cette estimation un montant de $25,000 pour les réparations à faire aux maisons d'école, ces réparations étant à la charge de la ville et devant faire partie du budget de ses dépenses courantes. Il faudra donc que la ville paye en 1874, si nous ajoutons ces frais au budget général de l'instruction publique à la Nlle-Orléans, une somme totale de $406,000. Ainsi au lieu de faire des économies, nous augmentons nos frais dans un moment où nos revenus sont si bas qu'ils ne comptent presque plus; car, notons le bien, ce ne sont plus des revenus que les dépenses publiques prennent, ce sont des capitaux, ces dépenses absorbant le revenu et le fonds tout à la fois.

Et cela se tolère avec sang-froid, et cela se vote de la même manière par des autorités, composées on ne sait de qui, mais certainement peu soucieuses des intérêts de la cité, (nous parlons du Bureau d'école) soit parce qu'elles n'en partagent pas les charges, soit parce qu'elles ont des intérêts de parti à servir et à favoriser.

Maintenant la question est celle-ci: comme il est à peu près certain qu'il faudra exproprier 4000 personnes ou familles pour soutenir les écoles publiques pendant l'année 1874, au prix de $406,000, vaut-il mieux se résoudre à ces expropriations forcées que de suspendre les écoles jusqu'au moment où les choses, rétablies dans leur état normal, seront administrées avec convenance et économie?

Est-ce que la sécurité de ces 4,000 personnes ou familles n'est pas plus précieuse que l'instruction donnée à 12,000 bambins, dont la plupart n'en profitent pas et dont une grande majorité pourrait, du reste, fort bien se faire éduquer aux frais de leurs parents? Ne serait-il pas plus humain et plus libéral d'abandonner l'usage des maisons d'école aux institutrices et aux professeurs agrégés de la faculté, en leur donnant le droit d'exiger un salaire de leurs élèves, que de ruiner 4,000 familles dans un intérêt seul de bureau et de parti?

Il n'y a pas un homme sensé qui ne soit de cet avis? Il n'y a pas un citoyen honnête qui ne soit prêt à adopter à l'instant l'expédient que nous suggérons. De toutes les taxes, la taxe des écoles publiques est la plus odieuse, parce qu'elle porte indistinctement surtout le monde, quand la moitié de ce monde et peut-être même les trois quarts n'en tirent aucun avantage. Cette taxe est devenue une taxe de parti, voilà tout.

$406,000 pour l'année prochaine! Si la ville les paye, elle mérite d'être ruinée.

Nous devons parler maintenant d'une autre taxe qui contribue chaque année à augmenter lourdement le fardeau des charges publiques, c'est la taxe de la police. Le Conseil de ville avait demandé une réduction sur le budget de ce département et comptait qu'il pourrait être réduit à $500,000. On lui a répondu par une réduction de 25,000. En sorte que ce budget reste fixé par le Bureau métropolitain à $713,286 pour la Nouvelle-Orléans seule. Ces deux budgets forment donc un total de 1.130,000 en chiffres ronds. Si nous ajoutons deux millions pour l'intérêt des dettes, nous n'avons presque plus rien pour les dépenses courantes d'entretien et les frais d'administration.

Il faut de toute nécessité, si l'on veut maintenir les deux budgets qui font le sujet de cet article, ou renoncer au payement de l'intérêt d'une forte partie de la dette, ce qui revient à l'abolition de cette partie comme obligation, ou prendre la résolution odieuse de poursuivre à outrance les contribuables fonciers. Ce parti serait odieux et stupide à la fois, car il perdrait tout le monde, même les créanciers, en faisant tomber à néant toutes les propriétés urbaines. En ce dernier cas les créanciers honnêtes de l'ancienne municipalité perdraient comme les créanciers de date radicale, ce qui serait injuste, puisque les droits des premiers sont réputés légitimes. L'alternative est forcée; ou une expropriation générale, ou une répudiation partielle qui n'atteindrait que les titres de rente frauduleux. Qu'on choisisse!

Les actionnaires de la New Orleans National Banking Association sont invités, ainsi que les déposants, à se réunir, ce soir, à 6 heures, au local même de la banque, au premier. Ils devront délibérer sur des questions d'une grave importance, et sont conséquemment ont intérêt à assister à l'assemblée. On nous assure que les divergences de vues qui existaient récemment parmi quelques actionnaires n'existent plus et qu'ils sont maintenant tous d'accord.

ÉLECTION DE DÉLÉGUÉS.

Lundi soir, 3 novembre, il y aura dans la salle de la rue du Canal 205, une réunion des citoyens du Quatrième Ward, pour élire des délégués à la Convention générale. Le gouverneur McEnery haranguera le meeting. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cette affaire; la Convention dont il s'agit est une nécessité. Il faut fournir au Congrès une nouvelle preuve de la détermination de l'État à faire valoir son droit de souveraineté électorale.

Le Congrès s'y attend. Si nous négligions notre cause, il pourrait y voir une renonciation volontaire aux titres légaux que nous avons invoqués devant le Sénat; il pourrait même y voir l'aveu des fraudes dont le parti fusionniste a été accusé, et la reconnaissance par lui de la légitimité des titres du parti opposé. Ce serait pour nous une honte, après tout ce que nous avons fait déjà. Le Congrès est notre dernier recours; nous avons à lui soumettre la question des élections de la Louisiane, avec d'autant plus de confiance et d'ardeur qu'elle n'a été décidée que provisoirement contre nous, par l'intervention des baïonnettes fédérales. Le droit a été réservé [illegible] seconde épreuve, [illegible] séparer sans hésitation et sans crainte, les élections de l'Ohio et de l'Iowa nous prêtant une force morale qui nous avait manqué jusqu'ici.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Le drame, Hasard, dans lequel ont débuté M. Frank Hussey et Mlle Blanche Clifton, a été joué une troisième fois, hier soir, et a attiré autant de monde qu'aux deux représentations précédentes.

M. Hussey, dans les rôles de "Tatwalt" et de "Jubilee Jake", a changé de costume plusieurs fois avec une promptitude et une adresse étonnantes. Mlle Clifton a chanté plusieurs morceaux avec beaucoup d'expression. Elle possède une voix fraîche et sympathique qu'elle module avec une facilité peu ordinaire.

Un bénéfice sera donné à Mlle Harrison, demain soir. La bénéficiaire a choisi pour cette occasion la pièce intitulée: *The Boy Detective*, pièce dans laquelle elle a obtenu beaucoup de succès.

LA TOUSSAINT.—Nos amis de la Société de Bienfaisance Espagnole, tout en rendant, selon leur usage, un hommage pieux aux morts au cimetière St.-Louis, où est la tombe de la société, n'oublient pas les besoins des vivants. Leur vénérable secrétaire, M. Joaquin Viosca, se trouvera, comme de coutume, à la porte du cimetière le jour de la Toussaint, prêt à recevoir pour les orphelins pauvres et souffrants, du Troisième District, tout ce que la généreuse et charitable population de la Nouvelle-Orléans voudra bien donner. Les membres de la société espèrent qu'en cette occasion comme par le passé, depuis 1836, leur demande de secours ne sera pas faite en vain. Toute offrande, quelque modeste qu'elle soit, sera reçue avec reconnaissance.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'EXPÉDITION DES MÉTROPOLITAINS DANS LA PAROISSE GRANT.

SEPT CITOYENS ARRÊTÉS PAR LES SBIRES DE BADGER.

Depuis le départ de la canonnière de Kellogg pour la Rivière Rouge nous étions dans l'ignorance relativement aux faits et gestes des cent-cinquante braves métropolitains qui font partie de l'expédition.

Le capitaine Geo. Hamilton, commandant le bateau à vapeur "Garry Owen," arrivé avant hier soir, a bien voulu renseigner la presse à cet égard.

Comme nous l'avions prévu, l'*Ozark*, après trois jours de voyage, a débarqué devant la petite ville de Colfax, l'armée d'invasion, commandée par le grand général De Klyne.

Les guerriers de Son Excellence africaine Antoine, ayant vu que l'ennemi ne faisait pas mine de leur opposer aucune résistance, ont fait une entrée triomphale et ont pris possession de la ville. — Ils avaient eu cependant la précaution de se faire accompagner par une compagnie d'infanterie de l'armée régulière des Etats-Unis; afin que s'il eut plu aux citoyens de la paroisse Grant de leur infliger une petite correction, — dont ils ont tant besoin; — ils eussent pu se cacher derrière les baïonnettes fédérales et se mettre à l'abri de tout danger.

Les métropolitains ont fait plusieurs excursions dans le voisinage et pris sept prisonniers: MM. John Hadnot, W. J. Cruikshank, Wm. Urwin, D. Lemonier, P. Lemonier, A. P. Gibson et un autre dont nous ignorons le nom.

Ces citoyens n'ont commis d'autre crime que celui de s'être défendus quand ils ont été attaqués. On les force d'abandonner leurs récoltes de coton dans les champs; on les arrache à leur famille, pour les traîner devant des tribunaux qui ne leur accorderont pas même un semblant de justice.

Les misérables qui prétendent nous gouverner par la force et par la fraude, ne se doutent peut-être pas du terrible châtiment que le peuple leur réserve un jour.

B. P. BLANCHARD EN AVANT.

Chacun pensait que l'Iscariote louisianais, B. Parjure Blanchard,—qui prétend avoir trahi l'Etat pour Warmoth et qui, maintenant, trahit Warmoth pour Kellog,—avait disparu à tout jamais, après la petite correction que le capitaine Brown s'était vu forcé de lui administrer en pleine rue du Canal, il y a de cela trois semaines à peu près.

On avait lieu de croire que se sachant mis à l'index par toute notre population, il aurait assez de pudeur, sinon pour se pendre à la branche d'un arbre quelconque, mais du moins pour aller cacher sa honte dans quelque lieu bien retiré.

Il est loin d'en être ainsi, cependant; — M. Blanchard ne veut pas végéter à l'ombre; mais, au contraire, il cherche la notoriété et il a l'audace de se promener en plein jour dans les rues de la Nouvelle-Orléans.

Il y a quelques jours, une foule indignée poursuivait de ses huées et de ses menaces de mort les époux Burgess, deux viles créatures qui ont abusé de la faiblesse d'une enfant sans défense pour lui faire subir les plus horribles tortures.

Cette foule parlait de faire justice sommaire de ces misérables, et toute la ville ne s'occupait plus que de cette affaire.

Le crime qu'a commis Blanchard nous semble pourtant plus monstrueux et plus hideux encore! D'où vient donc que cet homme, qui s'est parjuré sciemment et qui le reconnaît lui-même, soit encore en liberté et puisse coudoyer les honnêtes gens, sans crainte d'être molesté?

Nous nous demandons également ce que fait le grand jury de la paroisse d'Orléans.

Comment, B. P. Blanchard, ex-enregistreur général sous le régime de Warmoth, déclare positivement, pardevant témoins, qu'il a fait un faux serment lorsqu'il a juré, il y a huit ou neuf mois, que les retours d'élection compilés par le parti de la fusion,—les seuls véritables,—étaient parfaitement corrects; et, il ne se trouvera pas un seul citoyen pour faire arrêter le coupable, quand il ne s'agit que d'un simple affidavit à faire!

Si tel est le cas, on pourra donc désormais commettre tous les crimes avec impunité dans notre malheureuse Louisiane, sans souci d'une justice boiteuse.

Il n'y aurait alors qu'une seule ressource:—la loi de Lynch;—car, sans cela, la société n'existerait plus, et les honnêtes gens seraient débordés par les assassins, les filous et les chevaliers d'industrie des quatre coins des Etats-Unis.

Espérons toutefois que les tribunaux feront encore leur devoir, et que cette mesure suprême ne sera pas encore forcément adoptée.

LIGNE DES CHARS DE LA RUE ROYALE.

Nous avons remarqué hier que certaine de travailleurs, occupés à poser les rails qui doivent relier le chemin de fer de la rue Bourbon à celui de la rue Carondelet. On doit également poser des rails autour de la statue de Clay pour relier le chemin de fer de la rue Royale à celui de la rue St. Charles.

On pense que cette ligne pourra entrer en opération dans trois semaines au plus tard.

La compagnie a reçu déjà deux des nouveaux chars.

On attend des rails en acier pour pouvoir former la courbe autour de la statue de Clay.

Trois jours nous séparent de la Toussaint, cette touchante fête des cimetières. Déjà les familles se préoccupent du soin pieux d'orner de guirlandes et de fleurs les tombes où dorment du sommeil éternel des parents bien aimés que la mort nous a ravis.

C'est le jour de la prière et de la charité chrétienne; aussi, plusieurs de nos sociétés de bienfaisance se proposent d'organiser des quêtes à la porte des cimetières. Nous devons signaler, entr'autres, la Société Lusitane Portugaise.

COUR CRIMINELLE.

Procès de Sam Williams.

Sam. Williams, accusé du meurtre du jeune Henri Armant, a comparu, hier matin, devant le juge Abell. Son avocat, M. C. H. Luzenberg, a fait enregistrer une motion, dans laquelle il déclare que le grand jury actuel de la paroisse d'Orléans, qui a décrété la mise en accusation de son client, n'a pas été légalement constitué.

M. Luzenberg prétend que le shérif de la Cour criminelle n'a pas fourni une liste complète de tous les électeurs de la Nouvelle-Orléans pour composer le grand jury. Il prétend en outre, que le nom de H. Pio et celui de F. B. Hernandez n'ont jamais été déposés dans la boîte de scrutin par le shérif Patton, lorsqu'on a tiré au sort les noms des jurés actuels. Le grand jury aurait donc été composé en violation directe de la loi, d'après M. Luzenberg; et il saisit ce prétexte pour demander que l'ordre de mise en accusation lancé contre son client, soit annulé.

Si tel était véritablement le cas, les jugements rendus dans toutes les affaires criminelles, depuis le mois de décembre dernier, devraient être considérés comme non avenus.

Il nous semble que M. Luzenberg a découvert bien tard que le jury était illégalement constitué.

Le procès de Sam Williams excitera presque autant l'intérêt de notre population que celui des époux Burgess.

Le jeune Armant, qui avait droit à l'estime et à la considération de tous, a été assassiné lâchement et de propos délibéré. Il faut donc que justice se fasse!

UNE AFFAIRE MYSTÉRIEUSE.

Un suicide ou un meurtre.

Hier après-midi, vers cinq heures, nous avons appris qu'un homme du nom de J. Nelson, âgé de soixante-cinq ans, demeurant au No 286 de la rue Gravier, avait voulu se suicider, en se tirant un coup de pistolet à la tête.

Immédiatement, un de nos reporters s'est mis en quête de renseignements.

Se rendant tout d'abord à la station de police du premier district, il a su que l'on avait arrêté un homme du nom de A. C. Billings, l'accusant d'avoir attenté à la vie du dit Nelson. Notre reporter a demandé aussitôt l'autorisation d'aller rendre une visite à celui-ci dans son cachot et l'a obtenue sans difficulté.

Billings est âgé de 35 ans à peu-près. Il a été employé par Nelson comme commis; mais, à la suite d'un malentendu, il s'était séparé de celui-ci.

Il déclare qu'à son avis Nelson a voulu se suicider, et qu'il y a déjà quelque temps qu'il a cette intention. Il n'était pas présent quand Nelson s'est tiré le coup de pistolet.

C'est une femme qui l'a appelé, en lui disant que Nelson se mourait, et a cru de son devoir d'aller à son secours.

Une jeune femme, nommée Sophia Linfors, âgée de 23 ans, qui demeurait dans la même maison que Nelson, a été également incarcérée.

Sa déclaration est à peu près semblable à celle de Billings.

Elle pense que Nelson a voulu se tuer parce qu'elle avait refusé de l'épouser. Ce malheureux lui avait dit souvent qu'il se logerait une balle dans la tête, si elle ne consentait pas à devenir sa femme; mais elle n'avait pas cru qu'il était sérieux.

Sophia Linfor a dit que Billings était amoureux d'elle et elle a avoué qu'elle l'aimait.

Notre reporter a vu aussi une femme du nom de Margaret Hanley, demeurant au No. 287 de la rue Gravier, qui avait été arrêtée pour avoir fait du tapage dans la rue.

Elle a déclaré qu'elle connaissait Nelson et Billings; et elle a affirmé qu'elle avait entendu ce dernier, il y a quelques jours, menacer de tuer Nelson.

Il semblerait qu'il y avait une rivalité entre les deux hommes, tous les deux étant amoureux de Sophia Linsfort.

Nelson, qui a été transporté à l'hôpital de Charité dans un état très critique, a déclaré que Billings était son assassin.

LES "LONG SHOREMEN" EN GRÈVE.

Les arrimeurs et les débardeurs du port, appartenant à une certaine association de protection mutuelle, peu satisfaits de recevoir $3 00 par jour pour leur travail, se sont encore mis en grève, dans l'espoir d'obtenir une augmentation d'une piastre.

Vers sept heures, hier matin, plus de cent nègres se sont rassemblés sur le quai et se sont dirigés en corps, en poussant des hurlements comme des fous furieux, au pied de la rue Jackson, où une trentaine de travailleurs, employés par W. G. Coyle & Co., étaient occupés à charger du charbon sur le navire *Caledonia*.

Les grévistes les ont forcés à se disperser, et continuant leur route, ils sont arrivés au pied de la rue Race, où ils ont trouvé d'autres arrimeurs, employés également par W. G. Coyle & Co., à qui ils ont commandé de quitter leur ouvrage, en proférant contre eux les plus terribles menaces.

Plus loin encore, au pied de la rue Fréret, ces forcenés se sont avisés d'empêcher les employés de la compagnie du gaz de travailler.

Le surintendant de la police, averti de ces désordres, a promis de protéger tous les arrimeurs et tous les débardeurs du bord qui voudraient s'engager, pour quelque salaire que ce soit.

Il est vraiment étonnant que dans un pays libre, les hommes honnêtes et laborieux soient ainsi molestés par des vauriens et des paresseux.

Ordre a été donné pour qu'un corps d'agents de police soit envoyé ce matin sur la Levée pour prévenir tout conflit. — Au besoin, les "Longshoremen" seront dispersés à coups de fusil, s'ils montrent des dispositions hostiles.

ERRATUM.

En signalant, hier, l'arrivée de M. E. William Murphy, un de nos avocats les plus favorablement connus, nous avons dit qu'il nous revenait après un séjour en France de plusieurs années. C'est une erreur. M. Murphy était à la Nouvelle-Orléans l'hiver dernier et il n'a passé que quelques mois à Paris. Il a habité la France, mais il y a quelques années déjà.

INCENDIE.

Vers deux heures, ce matin, un incendie a éclaté en arrière de la maison sise au No. 90 de la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis. Les pompiers sont arrivés au premier signal d'alarme, et vers trois heures ils s'étaient rendus maîtres du feu.

Nous n'avons pu avoir d'autres détails, à cause de l'heure avancée.

TEMPERATURE. — 29 Octobre 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	58	—
12 M.	60	16
3 P. M.	60	16
6 P. M.	55	13

Nouvelles Diverses.

Nous trouvons les nouvelles qui suivent dans le *XIXe Siècle*, journal thiériste:

— Nous devons réserver une place spéciale aux résultats du grand mouvement qu'on voit commencer en province. Il n'y a plus maintenant, pour nos concitoyens des départements, qu'une préoccupation, qui est de savoir comment voteront leurs députés sur la question: *République ou Monarchie*. Partout on les invite à s'expliquer par des lettres ou par des discours. Déjà nous avons pu mentionner un certain nombre de ces déclarations. Nous continuerons désormais d'enregistrer chaque jour celles qui nous seront connues. Nous espérons que nos correspondants et nos lecteurs nous aideront à compléter ce recueil en nous fournissant tous les renseignements qu'ils pourront nous donner.

—Nous avons parlé hier de la démarche des électeurs des Ardennes auprès de leurs représentants. Voici la réponse que leur adresse pour sa part l'honorable M. Léon Robert;

Vonoq, 6 octobre 1873.

Monsieur le rédacteur,

Dans un article à nos députés, inséré au *Nord-Est* du dimanche 5 octobre, vous me demandez d'affirmer de nouveau mes sentiments républicains.

J'ai dit aux Ardennais qui m'ont élu par 38,000 suffrages, au 7 janvier 1872, que je combattrais la restauration de toutes les monarchies, et je tiendrai parole.

De retour à Versailles, au sein de l'Assemblée nationale, je voterai hautement pour l'affermissement et la proclamation de la République, convaincu qu'aujourd'hui il n'est pas d'autre forme de gouvernement possible en France; convaincu aussi que les menées coupables et les intrigues des royalistes tourneront à la confusion des prétendants.—En effet, ils ne se donnent aujourd'hui la main que pour se combattre et se déchirer plus tard, léguant comme toujours à la patrie de nouvelles dissensions et de nouveaux malheurs.

Agréez, je vous prie, mes plus cordiales salutations.

LÉON ROBERT.

Député des Ardennes.

Nous attendons des autres députés des Ardennes, qui appartiennent au centre gauche, MM. le général Chanzy, Gailly, Philippoteaux, Toupet des Vignes, des déclarations qui seront évidemment aussi catégoriques.

— Un honorable citoyen de Château-Thierry fait part à la *République française* de la réponse qu'il a reçue de M. de Tillancourt, député de l'Aisne, auquel il avait demandé de lui faire connaître son opinion sur la situation du pays. M. de Tillancourt a répondu que la République est aujourd'hui le seul gouvernement qui ait la sympathie des campagnes, et que c'était en vain que les monarchistes comptaient sur l'appoint, qui leur est indispensable pour réussir dans leurs projets de restauration, de certains députés des centres, qui, jusqu'ici se sont montrés hésitants. Aujourd'hui, a ajouté M. de Tillancourt, ce groupe de députés, qui se compose de trente à quarante membres, comprenant toute la gravité de la situation dans laquelle se trouve le pays, et cela par suite de l'attitude flottante qu'ils ont eue à l'Assemblée, ne se prêteront plus à aucune manœuvre de restauration monarchique.

—Nous trouvons dans le *Conservateur libéral*, de Loudéac, le récit d'un banquet offert par un groupe d'électeurs de tous les cantons de l'arrondissement aux députés des Côtes-du-Nord inscrits au centre gauche. MM. de Janzé, E. Carré-Kérisouët et Le Gal-Lasalle avaient accepté l'invitation, qui leur avait été adressée pour leur fournir l'occasion de manifester leur sentiment sur la situation politique du pays. Un des convives a porté un toast aux trois honorables députés. M. Carré-Kérisouët, en répondant à ce toast, tant en son nom personnel qu'au nom de MM. Le Gal-Lasalle et de Janzé, a dit:

Les députés dans lesquels vous avez placé votre confiance resteront donc, jusqu'à la fin de leur mandat, groupés au pied du drapeau tricolore, souvenir de nos malheurs, mais aussi emblème de nos gloires et de nos libertés.

J'ai l'honneur, messieurs, de porter un toast:

A la libération du territoire!

A M. Thiers, qui l'a préparée!

A la proclamation définitive de la République!

Messieurs, je ne dois pas terminer sans vous proposer de boire à l'illustre homme de guerre, dont le grand caractère est pour nous une garantie si précieuse contre les entreprises des partis: "Au maréchal de Mac-Mahon, président de la République française!"

M. Le Gal Lasalle a pris ensuite la parole et a prononcé un discours où nous remarquons la phrase suivante:

Nous tenons au maintien de la République, parce que la République appelle tout le monde au service de la patrie, tandis que, dans l'état actuel des esprits, la monarchie serait forcément le régime exclusif et éphémère d'un parti.

Enfin M. de Janzé a résumé en quelque sorte les déclarations faites par ses deux collègues, en proposant un toast à l'union des cinq arrondissements des Côtes-du-Nord pour la défense du drapeau tricolore et des institutions existantes. Il s'est exprimé en ces termes:

Vous connaissez mes votes: d'accord avec MM. Le Gal Lasalle et Carré Kérisouët, j'ai résolûment soutenu la politique de M. Thiers, politique d'équilibre sans doute, puisque les circonstances n'en permettaient pas d'autre, mais politique conciliatrice et sage, qui tendait à l'établissement de la République conservatrice et nous eût préservés de bien des agitations et de bien des troubles.

Vous savez ce qui est arrivé. Une coalition parlementaire a renversé M. Thiers, et celui qui avait été à la peine n'a pu être à l'honneur.

Mais une leçon ressort de ces événements. L'heure est grave: il faut que le parti libéral s'affirme et s'organise pour échapper à cette conspiration monarchique qui nous enlace.

Les applaudissements unanimes de la réunion ont accueilli ces déclarations des trois honorables députés.

SITUATION VINICOLE.

Paris, 27 septembre.

Les vendanges sont aujourd'hui à peu près générales: nous en exceptons cependant le Loiret, la Seine-et-Marne, le Seine-et-Oise, la Seine, la Savoie, l'Auvergne, la Basse-Bourgogne, la Champagne et la Lorraine. Dans certaines localités, la crainte de la pourriture a fait devancer le moment de la récolte notamment dans le Rhône, l'Armagnac et les Charentes. Est-ce un tort? Les impatients auront ils à se repentir ou à se féliciter de cette précipitation? Car enfin la nouvelle lune a débuté le 22 septembre, par une température froide, il est vrai, mais aussi par un temps sain et fort beau.

Le Gard, l'Hérault et l'Aude terminent en ce moment leur cueillette. A Narbonne, le cours des vins oscille entre 20 et 40 francs l'hectolitre, suivant crûs et qualités. Mais si nous prenons le chiffre des ventes qui sont venues à notre connaissance, nous obtenons le prix moyen de 28 francs.

Le Roussillon aurait également terminé sa vendange, si la futaille ne faisait pas défaut, car dans ce vignoble, la récolte a été des plus abondantes et a même dépassé toutes les prévisions. Quant à présent, les vins de premier choix se payent 45 francs l'hectolitre, les deuxièmes choix 35 à 40 francs, et les sortes ordinaires 30 à 35 francs.

Le Beaujolais et le Mâconnais sont en pleine vendange. Dans quinze jours, nous serons fixés sur le rendement de ces deux vignobles, qui, avec la Bourgogne, sont en ce moment activement parcourus par les acheteurs de raisins destinés à la fabrication des vins mousseux.

En Bourgogne, les vendanges ont dû commencer le 24 septembre à Meursault; Pommard et Volnay doivent commencer aujourd'hui; à Beaune, lundi. Seulement, nous ne serions pas étonnés d'apprendre qu'en présence du beau temps, on a retardé de quelques jours.

Les vendanges sont également commencées dans le Bordelais, mais timidement et seulement dans quelques vignobles. La cueillette ne sera générale, croyons-nous, que du 1er au 6 octobre. Que donnera-t-elle? Aujourd'hui encore les avis sont partagés. On n'est d'accord que sur la qualité.

Il en est de même dans les Charentes, où le raisin a, dit-on, très bonne mine, mais où la quantité ne dépassera pas le quart d'une récolte ordinaire. En ce moment, le vigneron charentais a fait son deuil des sinistres antérieurs; il ne réclame que du beau temps afin de pouvoir rentrer, le peu qui lui reste, dans de bonnes conditions.

Ainsi donc la situation générale du vignoble est aussi bonne que possible; surtout après les désastreux fléaux qui sont venus, cette année, entraver la végétation et anéantir les riches promesses que la vigne nous faisait avant les gelées d'avril. Mais il n'en est pas moins vrai, et personne ne saurait aujourd'hui le nier, que la récolte ne laissera pas d'excédants, ne fournira que bien juste au besoin de la consommation et du commerce. Heureusement qu'il existe encore du vin des années antérieures, qui comblera à propos les vides qui pourront se produire.

Il nous faut l'avouer, cependant, une chose nous inquiète: c'est la fièvre aux achats qui paraît dominer dans le Midi.—Nous avons bien, pour nous tranquilliser, une bonne déclaration d'un de nos correspondants les plus autorisés: à savoir, que si les achats se font avec frénésie, il y a dans cette fureur beaucoup de spéculation. Or, la spéculation nous inquiète médiocrement, car si le commerce voulait être sage, prudent, réservé, la spéculation serait bientôt obligée de s'incliner devant la force des choses. Aussi, conseillons-nous encore aujourd'hui, comme nous le faisions dans notre chronique du 13 septembre écoulé, de temporiser, de n'acheter qu'au fur et à mesure des besoins, d'attendre les soutirages de novembre et décembre et d'ici là de ne pas s'engager.

Déjà, assure-t-on, plus de la moitié des vins de l'Hérault sont entre les mains de la spéculation. Si le commerce, qui ne spécule pas, vient faire nombre dans ce steeple-chase, les prix augmenteront encore, non au profit du producteur mais bien seulement au profit du spéculateur.

Nos sages conseils seront-ils écoutés! Hélas! nous sommes disposés à en douter, car au moment de terminer ce bulletin nous recevons une lettre du Midi de la France, par laquelle on nous prévient que la spéculation entraîne aujourd'hui le commerce avec elle. C'est une farandole échevelée, nous écrit-on, dont on ne retrouve aucun exemple dans les annales du commerce.

(*Moniteur Vinicole.*)

Comment on se fait une clientèle permanente.—Si vous ne vous êtes jamais servi du SAPOLIO, dès que vous irez chez votre épicier, dites-lui que vous en voulez une brique; celle-ci ne vous coûtera que dix cents. Revenu chez vous, parcourez la maison et à mesure que vous trouverez une tache dans la peinture, les meubles, les tapis, &c.,—que cette tache soit de la boue, de la graisse, du goudron ou toute autre chose servez-vous du Sapolio de la manière qui vous est indiquée; puis ramassez les objets en ferblanc et en cuivre, les couteaux, les fourchettes, les chaudières, nettoyez-les, faites-les reluire. Lorsque vous aurez fait tout cela une seule fois, les fils d'Enoch Morgan auront positivement que leur Sapolio a une autre admiratrice qui ne l'abandonnera jamais.

30sept—1t,vdc.

SOCIEDAD UNION ESPANOLA

—DE—

BENEFICENCIA MUTUA.

Los miembros que componen esta Sociedad se reunirán en el local "Logia Perseverancia", esquina Dumaine y San Claude, el SABADO, 1º de noviembre, (dia de Todos los Santos) á las 4 1/2 de la tarde, para asistir á la conmemoracion de los socios difuntos, segun lo dispuesto en el Artículo ... General, celebrada el dia 12 del corriente. Se hará una colecta en beneficio de los huérfanos del 3r Distrito.

Se recomienda la mayor puntualidad.

Por órden del presidente, V. Planellas

30 oct—2t JOSE ...NIS, secretario.

Décédé hier matin, à 7 heures, à l'âge de 68 ans, B. N. FORTIER, né dans la paroisse Jefferson, Louisiane. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, 30 du courant, à 10 heures du matin. Le convoi partira de la demeure, rue ... Dieu, ...

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.—Décédé à 2 heures P. M., le sociétaire MICHEL LANRIERE, âgé de soixante-cinq ans, natif de Thiézac, département du Cantal. Les membres de la Société, ainsi que ses amis sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu à 3 heures P. M., de l'asile de la Société. Par ordre du Président.

A. BARRIER, secrétaire.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré jeudi, 30 octobre, à sept heures et demie précises, à l'Eglise de Ste. Rose de Lima, pour le repos de l'âme de feu EDMOND BERTONIERE. Les amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à la cérémonie religieuse.

ENTREPOT DE TAPIS.

No. 17 de la rue de Chartres.

A. BROUSSEAU, Importateur,

Offre, en gros et en détail,

TAPIS—1000 pièces, anglais et américains. TOILES CIREES, à planchers, de tables et émaillées. — NATTES — 1000 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie. STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.

RIDEAUX en dentelles et dentelle Nottingham. BROCATELLES, COTELINES, terry, reps, damas, CRIN, guimpe, pôteaux, &c., &c. 30oct—3m

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIREES.

ELKIN & CO.,

168..........RUE DU CANAL..........168

REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de:

TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;

TAPIS trois plis et Ingrain;

TOILES Cirées de toutes largeurs;

STORES, Corniches, &c., qu'ils céderont

Aux prix de New York.

16 sept—1mPP

MEUBLES FINS ET ORDINAIRES.

P. MALLARD,

53 et 55......Rue Royale......53 et 55

VIENT d'ajouter à son stock un bel assortiment de meubles ordinaires et, vu le mauvais état actuel des affaires, vendra tous ces articles à des prix d'un bon marché sans précédent. Ainsi, on peut acheter, en ce moment, chez lui: Un ameublement de salon, 10 pièces, depuis $80. Un ameublement de salle à manger, depuis $... Un ameublement de chambre à coucher, depuis $75.

Le tout de fabrication supérieure et matériaux de première qualité.

N. B.—Travaux extérieurs exécutés dans le plus bref délai et à des prix raisonnables. 1oct—1m PP

10 — 31 — 7 1/2.

SPECIAL — NEW HALL.

30 oct—2t

New Orleans National Banking Association.—Les actionnaires du "New Orleans National Banking Association" (Banque Cavaroc) sont invités à se réunir le JEUDI, 30 octobre, à 6 heures P. M., au 1er étage du présent local de la Banque.

Des affaires de grave importance seront portées à l'attention de l'assemblée et les déposants sont invités à être présents.

Signé: EDW. S. WURZBURGER, J. L. GAUTHIER, A. JAKOBI & Co., J. L. STERRY, P. RICE Jr., CHAS. LAUER, FRANCIS REISLAND, S. BECKER, C. ULLMANN, F. BARBA, et autres.

30 oct—1t

Changement de Local.

C. CAVAROC & SON ont transféré leurs bureaux et leur magasin du No 4 Exchange Place au No 30, rue Decatur (Vieille-Levée), entre les rues Dumaine et Bienville. 30oct—1m

Demande d'une Cuisinière.

UNE bonne cuisinière, compétente et honnête. Suivant le bulletin créole et américain, et ... Adressez au No 17, rue de Chartres. 28oct—3t

Huile! Huile!

EN débarquement de la barque DOMENICO LANATA, de Gênes—1,200 paniers Huile d'olive, grandes et demi-bouteilles, de Poncel Fils.

A vendre par AMEDEE COUTURIE. 30oct—2t No 29, rue Vieille Levée.

MARCHANDISES NOUVELLES

T. MOREAU,

Coin Royale et Toulouse,

Vient de recevoir un assortiment sérieux de

MARCHANDISES D'HIVER,

— entr'autres les articles suivants —

Gants:

GANTS de PEAU — GANTS de CASTOR — GANTS de LAINE — GANTS de DRAP — pour hommes, pour dames, fillettes et enfants.

Lainages:

MANTEAUX pour enfants, CHALES pour dames, NUBIAS, CAPELINES, ECHARPES, FICHUS, CRAVATES, SORTIES DE THEATRE, GUETRES, BAS et CHAUSSONS laine pour enfants.

Parfumeries fines:

EAUX de COLOGNE, EAUX de TOILETTE, EAU de PARIS, SAVONS, HUILES, POUDRES, POMMADES, EXTRAITS, ROUGES et BLANCS de THEATRE, &c. &c., &c.

Articles d'hommes:

CHEMISES, FAUX COLS, CHAUSSETTES, CALEÇONS, GILETS de DRAP, CRAVATES, MOUCHOIRS, FOULARDS, BRETELLES, PARAPLUIES, CANNES, &c. &c. &c.

Articles pour dames:

PEIGNES-CHIGNONS écaille, haute nouveauté; FLEURS d'ECAILLE, BIJOUTERIE EN TOUS CAS élégante, BAS FRANÇAIS, JARRETIERES, MERCERIES de toutes sortes, RUBANS, VELOURS, FRANGES, GALONS, PASSEMENTERIES, CORSETS, BOUTONS, CEINTURES, LAINES, &c., &c.

CHEVEUX DANGOUY, de toutes longueurs et de toutes nuances. — L'attention des Coiffeurs est spécialement appelée sur cet assortiment de cheveux — Reçu également les FOURNITURES pour COIFFEURS.

EN DEBALLAGE!!

JOUETS D'ENFANTS, VÉLOCIPÈDES ET VOITURES.

PORCELAINES ET CRISTAUX.

ARTICLES DE FANTAISIE.

PRIX DE CRISE,

CHECKS certifiés pris au PAIR.

30 oct—

Reprise des Paiements en Espèces.

BANQUE DE

JOS. A. WALKER,

Aux Nos. 6 de la rue Royale et 112 de la rue du Canal.

HORACE GREELEY a dit que "le meilleur moyen d'amener la reprise des paiements en espèces est de reprendre les paiements en espèces"—de ne pas en parler mais de se mettre à l'œuvre. C'est l'opinion des membres de la maison et bien connue sous le nom de BANQUE DE JOS. A. WALKER; on ne sera donc pas étonné d'apprendre qu'ils se sont assemblés hier et ont décidé d'ouvrir le bal.

Les directeurs dont les noms suivent assistaient à la réunion:

J. A. WALKER, Président. JOS. BERNARD, M. G. O'HARA, M. FARRELL, JOHN CASSAIGNE, EMILE SUNIER, TONY OUGATTE, PATRICK SCOTT, AUGUSTE NOE, L. POLLOCK.

Ils ont résolu, à l'unanimité, que tous les chèques tirés sur cette "Banque" seront désormais payés en espèces et qu'il sera répondu, comme par le passé, d'une manière prompte et satisfaisante aux demandes des clients de l'institution.

Venez voir si la banque est solvable. Elle est prête à faire face à tous les "runs" de ses habitués.

JOS. BERNARD, Secrétaire privé. JOS. A. WALKER, Président. 29 oct—3PP

AVIS. — La barque italienne DOMENICO LANATA, de Gênes et de Cette ..., ... en pied de la rue ..., ... la Levée, ... ADOLFO ZAMBA, Capitaine. 28 oct—3t

BARRIÈRE,

Angle 166 de la rue du Canal.

NOUS continuerons à vendre le reste de notre stock jusqu'au 10, inclusivement.

Les Marchandises qui n'auront pas été vendues seront offertes à l'encan.

Dans le but d'activer la vente, nous offrirons des marchés extraordinaires, surtout dans des SOIERIES noires et en couleur, de qualité supérieure, des Manteaux de drap, des Manteaux de Dames, &c., &c.

Nous signalons notre annonce à l'attention des Dames de la ville; elles verront qu'il est de leur intérêt de s'adresser à nous.

23oct—1f F. G. & C. W. BARRIERE.

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & CO,

PROPRIÉTAIRES

GRAND DOLLAR STORE

DU SUD,

FONDÉ EN 1868.

Désirent appeler l'attention du public ... suivants qui forment une partie des articles ... prix ... pour chacun d'eux; sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT:

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Parasols en satin et en soie, ... Un magnifique assortiment ..., pour dames.

Articles de Ménage

POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boîtes à épices, ... Grandes boîtes-tirelires ...

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1: 4, 5, 4, 2 et 1 yarde, de ... UN DOLLAR. Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, 2 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, du même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLÈTE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous des globes de verre, pour $1. ... Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, vous aurez votre choix, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.

UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 3 et 2 yardes pour $1. ...

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile; 4, 4, 3, 2, pour un dollar. ... Nappes ... $1.

NOUVEAU DÉPARTEMENT ARGENTERIE.

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. ...

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avions l'habitude d'importer; ... pour la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend:

250,000 Articles Nouveaux,

A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boîtes à ouvrage garnies, porte-monnaie, ... boîtes pour ... instruments de mathématiques, ...

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $5, ...

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorés sur tranches, des auteurs les plus distingués; poésies, histoires, publications, ...

Verrerie de Bohême et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueurs, ...

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneaux de serviette en argent solide, Couteaux à beurre, en argent solide, ...

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; demi-douzaine Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1; ...

Articles de Ménage.

Demi-douzaine ... $1; ...

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

En un grand assortiment, très varié, de Jouets ... pour les Fêtes de la Noël et du Jour de l'An.

Nous faisons de légers escomptes aux clubs et aux marchands. ...

E. LEVY & CO.

P. O. Box 288, New Orleans.

HÉBERT & Cie,

50, Rue de Chartres coin Bienville,

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

RÉDUCTION de 25 pour cent sur les prix des LIVRES CLASSIQUES ET RELIGIEUX: Une forte remise sera faite aux acheteurs à la douzaine.

Collection complète d'Ouvrages pour la jeunesse tels que:

LA BIBLIOTHEQUE ROSE (éditions anciennes et nouvelles, &c.);

LA BIBLIOTHEQUE DES MERVEILLES (la science mise à la portée de tout le monde).

La collection complète des Ouvrages publiés par la maison MAME & FILS, de Tours—comprenant plus de 1000 volumes pour la jeunesse.

PLUMES, PORTE-PLUMES, PAPIERS, ECOLIERS, ARDOISES, CRAYONS, &c., &c.

Assortiment complet de Romans des meilleurs auteurs français.

Collection de l'Encyclopédie Roret.

ARTS ET METIERS.

Reçus par la barque "Prince Napoléon", un ... de PAPIERS PEINTS.

Aussi, par le steamer "Liberty", de Baltimore ... des rouleaux PAPIERS PEINTS américains, des meilleures fabriques, — le tout pour être vendu à des prix très réduits.

—Agence des journaux suivants:—

Le COURRIER DES ETATS-UNIS, New-York; le MESSAGER FRANCO-AMERICAIN, New York; l'ILLUSTRATION, le MONDE ILLUSTRE, le MONITEUR DE LA MODE, le MODE ILLUSTREE, et de tous les Journaux Français de Sciences, Modes, Littérature, &c., de Paris.

—Grand assortiment de—

REGISTRES, PAPIERS A LETTRES ET ARTICLES POUR BUREAUX.

STATIONERY.

Maison de commission à Paris, 11, rue Monthyon, sous la direction de M. R. HEBERT.

HEBERT & CIE,

50, rue de Chartres, coin Bienville.

15 oct—3mPP 1oct—1m M. J. D

B. SEMBRE,

COIN ST-LOUIS ET ROYALE.

Cherche occasion prix au pair.

GRAND DEBALLAGE DE MARCHANDISES D'HIVER.

Chemises flanelle pour Enfants. Manteaux tricot pour Enfants. Bas de laine pour Enfants. Gants de drap, Gants de peau.

MERCERIE.

Franges, Guipures, Velours, Boutons de tous genres, Bijouterie Jais, Ceintures cuir.

CORSETS FRANÇAIS.

Broderie, Parfumerie, Cols et Manchettes Fourrures, Foulards Soie, Fourrures ordinaires; Etc., Etc., Etc.

ARTICLES POUR HOMMES.

Chemises françaises blanches et de couleur; Gilets de peau; Cols, Chaussettes, Mouchoirs, Cannes, Parapluies.

SPLENDIDE STOCK DE CRAVATTES.

Jouets, Poupées, Voitures d'Enfants.

ATTENTION!

COURONNES POUR LA TOUSSAINT.

Prix extraordinairement modérés.

NOTA. — Réparation d'ombrelles et de parapluies. 5sept—8m—mar,jeu,dim

AVIS.

New-Orleans Clearing House.

22 Octobre 1873.

LES BANQUES ASSOCIÉES et les BANQUIERS, par le Comptoir d'échange (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans, trouvent qu'il est nécessaire d'ajourner l'époque de la reprise des Payements en Currency au-delà de trente jours qu'ils considéraient comme suffisant dans le but.

Cette mesure est jugée indispensable par les raisons suivantes:

1. Le montant du Currency dans les Banques n'a pas matériellement augmenté durant ces trente derniers jours.

2. Il sera impossible d'augmenter ce montant de circulation tant que le Change sur New York sera aussi rare et à un taux aussi élevé—la prime actuelle flottant de quatre à cinq pour cent.

Ce taux élevé est causé par la forte demande de remises pour collections dans l'Ouest et au Nord. Ces collections se font en plein sans renouvellement par des payements partiels, ou par des extensions de temps, ce qui entrave nos négociants et les force à demander des délais à propos d'obligations locales, et ce qui prive les banques de ce revenu qui aurait pu être si utile en procurant des facilités pour de nouvelles affaires, en ... donnant les moyens d'opérer une reprise plus rapide.

3. L'unique remède que nous puissions voir est dans le mouvement de nos récoltes de coton, de sucre et de mélasse, par lesquelles les dettes de la campagne envers la ville seront liquidées, et le change rendu suffisant pour réduire la prime au pair et offrir les moyens d'effectuer de la monnaie courante au Nord, ce qui procurerait à nos banques le montant nécessaire à la reprise.

Par ordre,

ISAAC N. MAYNARD, Directeur. 23oct—7tPP

SOUSCRIVEZ

— AU —

Directory de la Nouvelle-Orléans,

— DE —

SOARDS,

POUR 1874,

ET PUBLIEZ-Y VOS ANNONCES.

Il contient un

GUIDE DES RUES

d'après les relevés officiels, ainsi que tous les changements. On y trouvera les rues de traverse et le numéro de chaque encoignure — ce qui en fait un excellent ouvrage de référence valant à lui seul le prix du Directory.

Cette publication sera PRETE ET LIVRÉE VERS LE 1ER JANVIER 1874.

ON LA GARANTIT COMPLETE ET EXACTE

Etant un citoyen de la Nlle-Orléans (ce que n'est pas l'ancien éditeur, Edwards, qui demeure à Chicago), ses intérêts sont les miens et je ne négligerai rien pour satisfaire les négociants, dont je sollicite les souscriptions et les annonces. Les agents se présenteront à eux.

12oct—1m L. SOARDS, Editeur.

PAPIERS PEINTS.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Mme Vve H. HABERT,

160.......RUE DE CHARTRES.......160

ANNONCE respectueusement à sa clientèle de la ville et de la campagne qu'elle a reçu d'Europe et du Nord, UN ASSORTIMENT COMPLET DE PAPIERS PEINTS de toutes sortes, Ciels de lit, Devants de cheminée, Rameaux, Stores, Bordures, Décors de tous genres, et qu'à partir du LUNDI COURANT, et en raison des circonstances, elle vendra tous ces papiers à une réduction de prix extraordinaire qui défie toute concurrence.

Les propriétaires sont invités tout spécialement à venir visiter ce bel assortiment; ils pourront se convaincre eux-mêmes du beau choix de ces papiers et DE LA MODICITÉ DES PRIX.

Tout travail, tout ouvrage entrepris par la maison H. HABERT sera garanti donner toute satisfaction; le collage des papiers sera fait à raison de 20 cents le rouleau. 5 oct—2m vdc

Gardez votre argent jusqu'au 20 octobre,

DATE à laquelle le No 167 de la rue du Canal sera rouvert, avec un Stock de Marchandises d'Automne Entièrement Nouveau.

Nous garantissons que de telles marchandises n'auront jamais été offertes et vendues

Une Piastre Seulement.

Souvenez-vous de nom sous lequel nous serons désormais connus:

The Original Great Southern Dollar Store.

Nous sommes à l'ancien local—No 167 de la rue du Canal, et n'avons aucun rapport avec les autres établissements de ce genre.

2oct—1m EHLERBACH & CHARBEY

A Vendre.

A des Conditions ... Avantageuses.

LA GRANDE PENSION FRANÇAISE ET CAFÉ situé au Marché aux Poissons, à Galveston (Texas). Pour les conditions, s'adresser au local à M. PHILIBERT, au coin des rues Marché et Vingtième, Galveston (Texas). 28oct—1m

ON DEMANDE

Que chaque ménagère du Sud donne l'essai de la POUDRE LEVAIN PARAGON de C. E. Collins, garantie la plus pure et la plus forte qui ait jamais été offerte au public. ... votre épicier le PARAGON ... Dépôt, pour la vente en gros ...

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE

Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HÉMÉCOURT,

SUCCESSEUR DE B. TURPIN,

98....Rue Vieille-Levée....98

GRANDE

Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaillé avec Premium au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, &c. CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre M. F. Bisbé.

TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

10 janv—

POUR LA TOUSSAINT.

LA LIQUIDATION DE LA

MAISON LELIÈVRE,

194 rue Royale, et de sa Succursale, rue Baronne No 9, près Canal, se continue.

VENTE AU PRIX COUTANT DE TOUS LES ORNEMENTS POUR TOMBEAUX.

LA marque en chiffres connus de nos articles dit assez à quel sacrifice ils sont offerts à nos nombreux amis et au public en général. Nous les prions de venir se convaincre de la vérité par eux mêmes, et, de faire leur choix pendant que notre assortiment est des plus complets.

21 octobre—1m

131 RUE ROYALE, coin TOULOUSE 131.

Prêt sur gages.

A vendre à bas prix une quantité d'objets laissés pour compte, tels que: Montres, chaînes, diamants et bijouterie assortie, et objets divers.

25 oct—1m CHAS. TESTART.

CRISE! CRISE!! CRISE!!!

GRAND SACRIFICE.

VENTE FORCÉE.

Coin Royale et Dumaine.

Pendant 15 jours à partir de SAMEDI, 25 octobre 1873.

100,000 paires de SOULIERS seront vendues à 25 p.c. au dessous du prix coûtant.

VENTE POSITIVE ET SANS HUMBUG.

Les personnes qui auront besoin de chaussures peuvent venir se convaincre de la réalité.

ACCOUREZ DONC TOUS

— AU —

MAGASIN ROUGE,

COIN ROYALE ET DUMAINE.

M. LION, Agent

N. B.—En douane, un grand choix de chaussures parisiennes que nous déballerons sous peu.

25 oct—25,28,30, 31 nov

L'HIVER S'APPROCHE!

Voilà l'hiver, et chacun a besoin de remonter sa garde-robe. L'un a besoin d'un paletot, qui d'un gilet, celui-ci d'un habillement complet, celui-là d'autre chose, et tous veulent avoir du bon et à bon marché. Dans ce cas, allez chez

C. LAZARD & Cie,

LES FAMEUX

Fabricants d'Habillements.

Ils ont en magasin un immense assortiment, le plus grand qu'on ait jamais vu dans le Sud, et consistant en:

HABILLEMENTS de toutes qualités et de tous genres,

CHAPEAUX de toutes sortes,

CHEMISES blanches et de couleur,

— ET —

HABILLEMENTS POUR ENFANTS,

Depuis l'âge de deux ans et demi,

— Ainsi que des Malles, Valises, &c. —

Venez tous et jugez par vous-mêmes, chez

C. Lazard & Cie,

Au coin des rues Ste-Anne et Vieille Levée.

Vous n'y trouverez que des employés polis et attentifs. 23oct—1m

DRAPEAU ROUGE,

Encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

Première Maison du Sud.

Agence de New-York, Boston et Philadelphie.

Chaussures! Chaussures! Chaussures! de tous genres.

Bottes et Souliers vissés, patente nouvelle de E. C. Buckley.

Bottes Viennoises et Berlinas.

La quantité de marchandises qui passent considérées toutes les semaines, jointe aux demandes réitérées d'argent, nous permet de faire des concessions extraordinaires favorables aux acheteurs qui, dans notre maison, trouveront le stock le plus grand et le plus varié de la ville. Nos marchandises étant toutes pur consignations, la liberté d'action qui nous est accordée fait que dans bien des circonstances

NOUS N'AURONS PAS DE LIMITES.

25 oct—25,28,30 oct, 2 nov.PP

JOHN G. WAGNER,

A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES

24 oct—1m A bon marché!

L'INCENDIE DE LA RUE DU CANAL.

Réglement avec la Compagnie d'Assurance; Stock de LINGE FIN et de CHAPEAUX de derniers genres, Légèrement avariés par l'eau, 3 Angle de la moitié du prix coûtant.

—Au magasin de—

M. COGAN,

Aux Nos 18 et 20 de la rue du Canal, à côté du magasin de chaussures de Hanson.

1er oct—1m

Incendie! Incendie! Incendie!

NEW CHEAP JOHN,

Encoignure des rues Canal et Tchoupitoulas.

OFFRE un vaste stock de BOTTES et de SOULIERS, pour dames, messieurs et enfants, à cinquante pour cent moins que les prix ordinaires. Ces chaussures ont été sauvées du dernier incendie, et doivent être vendues avant la fin du mois. 1oct—1m

Maux d'yeux et Maux d'oreilles.

LE Dr. C. BEARD,

OCULISTE,

INFIRMERIE D'ORLÉANS,

Au No 143 de la rue du Canal.

Consultations: de 9 à 3 heures.

14 oct—1m PP

Avis au Public.

A UNE assemblée des Banques Associées, tenue ce jour, il a été résolu,

Que tous les dépôts faits à partir de ce jour, seront payés en nature, et que sur les chèques dépôts aucun chèck dépassant vingt-cinq piastres ($25) ne sera payé en circulation, à aucun dépôt fait, dans la même journée.

LOUIS SCHNEIDER, GEO. JONAS, PAT. IRWIN, } Trustées.

Clearing House, 25 Sept. 1873.

MADAME GROUX

LA célèbre couturière, a l'honneur ... au No ... rue Conti, au No. 60, ... entre les rues Conti et Bienville, local plus avantageusement situé, plus beau et plus agréable. Elle sera heureuse d'y recevoir à ses ... amis et clients des costumes de fantaisie, des costumes de bals masqués, des ... et une variété de tout ce qu'il y a de plus de beau en ce genre. ...

CAFÉ DE LA ROTONDE

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 OCT.—CLASSE No 257.

36	20	44	60	75	36	26	3	2	56	64	40	26	59

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. En témoignage de quoi nous apposons notre signature Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 29 oct. 1873.

H. PERALTA, Commissaires.

Bureau de la Compagnie Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House. —Nouvelle Orléans, 21 octobre 1873.—La Charte de cette Compagnie ayant été amendée, dans le but de réduire son capital de un million à cinq cent mille piastres, les actionnaires sont respectueusement invités à se rendre à nos bureaux, No 13 rue Royale, pour échanger leurs certificats d'actions contre ceux de la nouvelle émission. Par ordre du président,

J. N. AUGUSTIN, secrétaire. 22 oct—3m

Bureaux du New Orleans Mutual & Insurance Association.—21 octobre 1873.—Une assemblée générale des Actionnaires du "New Orleans Mutual & Insurance Association" sera tenue à ses bureaux, No ... rue du Canal, le JEUDI sixième jour de novembre prochain (1873) à dix heures du soir, à l'effet de prendre en considération les affaires de la dite Association et d'adopter telles mesures qui leur paraîtront convenables en l'occurrence.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire. 22oct—au 6 nov

Bureau du Louisiana ... Company.—Conformément aux articles quatre et ... de la charte de cette compagnie, les actionnaires sont priés de s'assembler, aux bureaux, No 37 de la rue de l'Union, le LUNDI, 3 novembre 1873, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après midi, à l'effet de voter pour sept directeurs, pour l'année. L'état annuel des affaires de la compagnie sera, en même temps, exposé.

8 oct—au 3nov J. H. DUGGAN, secrétaire.

Bureau du New Orleans Mutual Insurance Association.—Nouvelle Orléans, 11 octobre 1873.—Une assemblée générale des actionnaires du New Orleans Mutual Insurance Association sera donnée à son bureau, No 102 rue du Canal, le LUNDI 10me jour de novembre prochain, à l'effet de voter sur un amendement de nature à réduire le fonds capital de la dite Association.

11oct—1m G. LANAUX, secrétaire.

AVIS.

NEW-ORLEANS CLEARING HOUSE, 26 septembre 1873.

ATTENDU que l'acte de certifier les Checks a été établi pour l'usage du Clearing House par les Déposants aux Banques Associées de la Nouvelle Orléans sont, par le présent, notifiés d'avoir à faire leurs chèques PAYABLES PAR L'INTERMÉDIAIRE DU CLEARING HOUSE.

ISAAC N. MAYNARD, Directeur. 27 sept—30f

Compagnie d'Assurance

TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif.....................................$ 98,434 61

A. EIMER BADER, Président. CH. ENGSTFELD, Vice-Président. GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, N. A. Baumgarden, Ch. Engstfeld, L. H. Gosserand, Raymond Stein, Louis Leonhard, C. H. Miller, Frank Roder, J. F. Schmidt, Peter Scherck, J. M. Schwartz, N. Weisenbach. A. Eimer Bader, L. F. Del Bondio, M. Frank, Hy. Haller, J. H. Keller, Theo. Lilienthal, F. Rickert, Louis Schneider, J. Seig, Louis Schwartz, J. R. Wilderman, J. Keller. 5 oct—1m

LOUISIANA EQUITABLE.

LIFE INSURANCE COMPANY.

Au Coin des rues Carondelet et Gravier, Nouvelle-Orléans.

SAM'L MANNING-TODD, Président. W. B. SCHMIDT, Vice-Président. WM. HENDERSON, Secrétaire. WM. C. ROBINS, Directeur des Agences. TURIAF DUPRE, Agent général pour la ville.

DIRECTEURS:

John I. Adams, E. J. Hart, David Wallace, George A. Fosdick, Edward Rigney, John Henderson, Charles Cavaroc, A. Thompson, Sam'l M. Todd, E. B. Briggs, B. B. Walsh, James I. Day. W. B. Schmidt, Alexander Marks, E. A. Tyler, J. B. Camors, Jos. Ellison, R. M. Fairchild, Jos. W. Stone, S. Cambon, C. E. Girardey, Wm. Henderson, Wm. P. Harper, Wm. Creevy.

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER,

A bas prix, à un bon locataire,

La belle résidence en briques et à trois étages, No 229 de la rue Royale, entre les rues St-Philippe et Dumaine. Elle vient d'être réparée et a tous les agréments modernes. Possession immédiate. S'adresser à T. DANZIGER & SONS, No 206 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Rampart.

Restaurant et Barre.

A VENDRE pour cause de départ, un beau restaurant et une barre. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille.

A Louer,

LA MAISON située rue de Quartier No. 88, entre Bourbon et Dauphine. Prix, $30 par mois.

S'adresser rue de l'Esplanade, No 88, ou au bureau de l'Abeille.

A Louer,

A partir du 1er octobre, la maison en briques No 139 rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne.

Huit chambres, cuisine, chambres à domestiques, gaz, Waterworks, etc., etc. — Le loyer de soixante-quinze piastres ($75) par mois.

Pour plus de détails s'adresser à HENRY CHIAPELLA, à Carondelet.

5oct—1m—JeD

A LOUER.

LA MAISON NEUVE, face à la Place Washington, No 6 rue de la Français, de 8 pièces, avec galerie, corridors, gaz, waterworks, citerne, etc. ...

La maison à varandah No 26 rue Royale de 12 pièces, avec gaz, waterwork, citerne, &c.

S'adresser 166 rue Royale. 16oct—1m

A Louer,

Une MAISON DOUBLE, rue Villere, No 274 et 276, entre le Chemin du Bayou et Esplanade, pouvant servir pour deux familles, le No 274 ayant trois chambres, cabinet, cave et ...

S'adresser à J. M. SOUBIRAA, No 26 rue des Ursulines.

A Louer,

A DES CONDITIONS très avantageuses, à de bons locataires, la demi maison No 326, rue Royale, près Villeré; ... le magasin No ... rue Hospitalière, près ...

S'adresser à MANUEL ELLIOT, rue Toulouse, No 70, près Royale.

A Vendre,

A DES CONDITIONS TRES LIBERALES—UN "RESTAURANT ET CAFE" situé rue d'Orléans, Nos. 179 et 181, en face du Marché Treme.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A Louer.

Le magasin avec logement situé au coin des rues Chartres et Conti. ... s'adresser au No 21 rue de Rampart, de 7 à 8 heures du matin et de 6 à 8 heures P. M.

A Louer,

POUR LE 1er OCTOBRE — Une grande MAISON basse, avec cour, cave et waterworks, située rue des Ursulines, entre Rampart et St. Claude, No 112, s'adresser rue Bourgogne No 219, entre les rues St-Philippe et Dumaine.

A Vendre,

POUR CAUSE DE DEPART—Une GROCERIE, bon achalandage, située dans un des meilleurs quartiers du Second District.

Pour les conditions, s'adresser à E. CAMBON & CO., rue Vieille Levée, ...

A vendre pour cause de départ.